RCS : ST DENIS DE LA REUNION
Code greffe : 9741

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 D 00230
Numéro SIREN : 442 553 038
Nom ou dénomination : NATIMMO

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2022 sous le numéro de dépôt A2022/000461

DEPOT GREFFE T.C. ST-DENIS
19 JAN. 2022

NATIMMO

SOCIETE CIVILE AU CAPITAL DE 445 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 1 CHEMIN LA COUR MARTIN BELLEMENE 97460 SAINT-PAUL
RCS SAINT-DENIS 442 553 038

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un et le trente et un décembre à quinze heures, les associés de la société NATIMMO se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation faite par le liquidateur.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel, que comme mandataire.

Monsieur Pierre NATIVEL, préside la séance en sa qualité de liquidateur.

Sont présents :

- Monsieur NATIVEL pierre, demeurant 1, cour martin, bellemene 97460 SAINT-PAUL, titulaire d'une part sociale numérotée 1,

- La Société NATCO, Sarl au capital de 946 560 euros, 1 cour martin bellemene 97460 SAINT-PAUL, RCS ST-DENIS B 441 564 556, représentée par Monsieur NATIVEL Pierre en sa qualité de seul gérant, titulaire de quarante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales numérotées de 2 à 44 500.

Le Président constate que les associés présents sont, ensemble, titulaires de quarante-quatre mille cinq cents parts sociales, soit l'intégralité des parts composant le capital social.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.
Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'Assemblée,
- le rapport du liquidateur,
- le compte définitif de liquidation,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Copie certifiée conforme
Le liquidateur
NATIVEL Pierre

Puis le Président déclare que la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter du jour de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation.
- Examen et approbation du compte définitif de liquidation.
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat.
- Constatation de la clôture de la liquidation.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président donne lecture du rapport du liquidateur.

Cette lecture terminée, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif qui en résulte, **approuve** les opérations relatées dans ce rapport et le compte définitif tel qu'il est présenté faisant ressortir un solde positif de 394 270,00 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le solde positif de liquidation de 394 270,00 € est inférieur au capital social qui s'élève à 445 000,00 € et qu'il en résulte un mali de liquidation de 50 730,00 €.
En conséquence l'Assemblée Générale décide d'affecter le solde positif de liquidation de 394 270,00 € au remboursement partiel des 44 500 parts sociales de 10 € composant le capital social à concurrence de 8,86 € pour chacune desdites parts sociales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de décharger le liquidateur de son mandat, de lui donner quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation de la société NATIMMO.
En conséquence la personnalité morale de la société cessera d'exister à l'issue de sa radiation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au liquidateur à l'effet d'exécuter les décisions prises par la présente Assemblée et d'accomplir toutes formalités publicité légale.
L'Assemblée Générale donne également tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

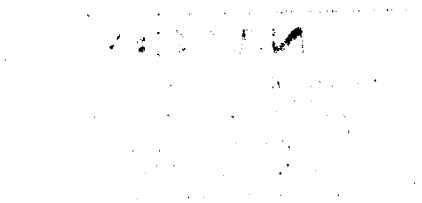
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le liquidateur et les associés présents.

Monsieur NATIVEL Pierre

Sarl NATCO
SARL au capital de
RCS ST-DENIS B
1 Cour Martin Bellemene
97460 SAINT-P

Le Liquidateur



DEPOT GREFFE T.C. ST-DENIS
19 JAN. 2022

NATIMMO société civile au capital de 445 000,00 €
1 chemin la cour martin Bellemene 97460 SAINT-PAUL RCS SAINT-DENIS 442 553 038
COMPTE DEFINITIF DE LIQUIDATION au 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	PASSIF	
Actif immobilisé (a) :				Capitaux propres (c) :	
Immobilisations incorporelles:				Capital	445 000
- fonds commercial (b)			0	Ecart de réévaluation (c)	
- autres			0	Réserves:	
Immobilisations corporelles			0	- réserve légale	
Immobilisations financières (1)			0	- réserves réglementées	
Total I	**0**	**0**	**0**	- autres (4)	
Actif circulant :				Report à nouveau (d)	-50 886
Stocks et en-cours [autres que marchandises] (a)			0	**Résultat de liquidation**	**156**
Marchandises (a)			0	Provisions réglementées	
Avances et acomptes versés sur commandes			0	**Total I**	**394 270**
Créances (2):				Provisions pour risques et charges **(II)**	
- clients et comptes rattachés (a)			0	Dettes (5) :	
- autres (3)			0	Emprunts et dettes assimilées	
Valeurs mobilières de placement			0	Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	
Disponibilités (autres que caisse)	394 270		394 270	Fournisseurs et comptes rattachés	
Caisse			0	Autres (3)	
Total II	**394 270**	**0**	**394 270**	**Total III**	**0**
Charges constatées d'avance (2) (*) **(III)**			0	Produits constatés d'avance (2) **(IV)**	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**394 270**	**0**	**394 270**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**394 270**

(1) Dont à moins d'un an		(4) Dont réserves statutaires	
(2) Dont à plus d'un an		(5) Dont à plus de 5 ans	
(3) Dont comptes courants d'associés		Dont à plus d'un an et moins de 5 ans	
		Dont à moins d'un an	

Copie certifiée conforme
Le liquidateur
NATIVEL Pierre